DIRECTION TELECOM UNIFIE DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES / DIVISION INGENIERIE Section Ingénierie des Supports de Transmission

Section Ingénierie des Supports de Transmission 6 Avenue François Mitterrand 93574 LA PLAINE Saint Denis



Affaire suivie par : Henry-Claude LARISSON

Tél.: +33(0)6 85 76 76 61

Mail: henry-claude.larisson@réseau.sncf.fr

Société Hundhausen Kunststofftechnik GmbH A l'attention d'Amir Hallal 27/29 Justus-von-Liebig-Str 28832 ACHIM

Saint Denis, le 31 octobre 2024

V/Réf:

N/Réf: DGOP/DTU/Infra Ingé IST HLN 24-019

Objet: Certificat d'homologation

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le certificat d'homologation N°DGOP DTU 2024 – CH307 relatifs à la fabrication des tubes PeHD (32x2,9) produits sur le site de production de ACHIM en Allemagne.

Ces produits sont conformes au document édité par la SNCF DTU INFRA IST réf : CT I&P-TL N°2407 « Fourniture de tubes PeHD pour la pose de câbles à fibres optiques » édition de 06/08/1999 version 6 du 10/11/2020.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef de Section

Ludovic MAIRE

PJ : Certificat d'homologation N° DGOP DTU 2024 – CH307 COPIE A : (sans PJ) DAR_DQSF : M. HEBERT 15/17 rue Jean-Philippe Rameau 93418 La Plaine St Denis



DIRECTION TELECOM UNIFIE

DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES / DIVISION INGENIERIE

Section Ingénierie des Supports de Transmission

6 avenue François Mitterrand 93574 LA PLAINE SAINT-DENIS Cedex



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION DGOP DTU 2024 – CHP307

Les tubes de PEHD de 32x2,9 fabriqués par la société HUNDHAUSEN sur le site industriel de ACHIM en Allemagne :

Sont conformes sans restriction aux exigences attendues par la Condition Technique SNCF Réseau DTU INFRA IST réf : CT I&P-TL N°2407 « Fourniture de tubes PeHD pour la pose de câbles à fibres optiques » Edition du 06/08/1999 Versions n°6 du 10-11-2020 ;

Ont subi des essais concluants en laboratoire situé sur leur site de production de ACHIM;
Ont fait l'objet de la fourniture d'un cahier d'essais complet conformément au contrat établi.

La validité de ce certificat est de 5 (cinq) ans à compter de la date de signature de ce document.

Délivré à Saint-Denis, le 30/10/2024

Le Chef du Département INFRA

Yann LE TILLY

LE TILLY